



TEST AIPR

OBJECTIF(S)

Réalisation du TEST officiel de l'Etat pour la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel exécutant des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens. Personnel assurant l'encadrement sous la direction du Responsable de projet. Personnel assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

DURÉE

Durée : 1 heure

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 12 stagiaires.

PROGRAMME

Réalisation du TEST officiel de l'Etat

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Examens en salle de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 10 stagiaires. Livret « préparation à l'examen AIPR Encadrants / Concepteurs ». Examens sur tablettes électroniques.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

ÉVALUATION : QCM de 30 questions. En fonction des résultats du QCM, une attestation de compétences, ou une attestation d'échec, relative à l'intervention à proximité des réseaux sera adressée à l'employeur. Durée de validité : 5 ans.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

CNI ou équivalent pour les participants